

Communiqué de presse - Bobigny, le 12 novembre 2019

Prostitution des mineur.e.s : le Département de Seine-Saint-Denis publie une étude inédite

L'observatoire départemental des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis a révélé mardi 12 novembre les résultats d'une étude inédite sur la prostitution des mineur.e.s dans le département. Présentée à l'occasion d'une journée professionnelle contre les violences faites aux femmes à la MC93 de Bobigny, cette étude met en avant les problématiques inhérentes à la prostitution des mineur.e.s, les lacunes dans la prise en charge des victimes, et les pistes pour améliorer cette dernière. Elle rappelle plus globalement l'enjeu essentiel de lutter dès le plus jeune âge contre les violences faites aux femmes, alors que les résultats du Grenelle national contre les violences conjugales seront connus fin novembre.

Alors qu'entre 6 000 et 10 000 mineur.e.s seraient prostituées aujourd'hui en France - en majorité des filles entre 13 et 16 ans - l'étude dirigée par l'Observatoire départemental des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis entend mieux connaître afin de mieux protéger les victimes. Elle se focalise ainsi sur les parcours de vie des mineur.e.s en situation de prostitution ou en risque de l'être, pour relever des facteurs de risques prostitutionnels afin d'apporter ces informations aux professionnel.le.s de l'enfance et de l'adolescence, dans une perspective de prévention de l'entrée dans la prostitution des mineur.e.s. Même si le terrain d'étude est celui-ci de la Seine-Saint-Denis, cette étude apporte ainsi des résultats parfaitement pertinents pour le traitement de cette problématique au niveau national.

Fait inédit, cette étude est par ailleurs la première à s'appuyer sur les dossiers issus des Juges pour enfants. 19 cas ont ainsi pu être étudiés par 4 étudiantes de l'Université de Nanterre avec le concours du Tribunal de Grande Instance de Bobigny. 41 autres l'ont été par une chercheuse de l'Observatoire du 93, via les dossiers de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis. Il s'agit très majoritairement de filles, dont l'âge médian se situe autour de 15 ans.

Un passé marqué par la violence pour la plupart des mineur.e.s prostitué.e.s

Principal enseignement de l'étude, la place des violences subies par le passé est majeure dans le parcours vers la prostitution des mineur.e.s. La moitié des mineur.e.s en risque d'être

prostitué.e.s a déjà souffert de violences sexistes, physiques, psychologiques ou sexuelles par le passé. Un chiffre qui s'élève à 89% pour les mineur.e.s en situation de prostitution. L'influence du foyer familial, qu'il soit la source des violences subies ou de violences constatées par les mineur.e.s prostitué.e.s, est également surreprésentée.

L'étude menée par le Département de Seine-Saint-Denis souligne par ailleurs que les faits de fugue ou de déscolarisation sont particulièrement présents dans le parcours des victimes. 60% des mineur.e.s en situation de prostitution sont ainsi déscolarisées. De même, les faits de nudité sur les réseaux sociaux apparaissent clairement comme un potentiel facteur de danger pour la prostitution des mineur.e.s. Une donnée cruciale au regard du fait que les réseaux sociaux (Snapchat, Instagram, Facebook, Tik Tok) représentent 50% des lieux d'approche des clients de prostitution, pour les cas étudiés.

La nécessité de mieux déceler et prendre en charge les facteurs de risques prostitutionnels

Elément marquant, dans 72% des cas étudiés, les faits de violences dénoncés aux autorités compétentes n'ont pas fait l'objet de suites judiciaires. Dans ses préconisations l'étude met donc en avant la nécessité absolue de mieux déceler mais aussi de mieux prendre en charge les personnes victimes ou en situation de le devenir. Les préconisations formulées sont les suivantes :

- Mieux prendre en compte les violences sexuelles révélées par les victimes de la prostitution, notamment dès la révélation.
- Former les professionnel.le.s pour une prise en charge spécifique sur la prostitution des mineur.e.s : policier.e.s, magistrat.e.s, travailleurs sociaux et travailleuses sociales, professionnel.le.s de l'éducation (plus de la moitié des informations préoccupantes proviennent de l'Education nationale).
- Améliorer la prise en charge sanitaire et psychotraumatique.
- Mettre en place des structures spécifiques pour l'accueil et l'orientation des mineur.e.s victimes de prostitution.
- Faire une meilleure publicité à destination des juges et des jeunes de la possibilité pour une personne majeure ou mineure émancipée éprouvant de graves difficultés d'insertion sociale de demander au juge ou à la juge des enfants la prolongation ou l'organisation d'une action de protection judiciaire, jusqu'à l'âge de 21 ans.
- Accroître la surveillance des réseaux sociaux, notamment par la mise en place de cyberpatrouilles, effectuées par des policier.e.s et des gendarmes spécifiquement formé.e.s et habilité.e.s à la recherche et la constatation d'infractions commises sur le réseau d'Internet.
- Renforcer les obligations auxquelles sont tenus les sites Internet, notamment concernant la diffusion de contenus à caractère pornographique.

- Mieux réprimer les proxénètes, notamment les hôtelier.e.s favorisant la prostitution des mineur.e.s, et les client.e.s de la prostitution.

Des solutions déjà existantes en Seine-Saint-Denis

En pointe sur ce sujet depuis la création de son Observatoire des violences envers les femmes en 2002 (le premier en France) le Département de Seine-Saint-Denis profite de cette étude pour rappeler l'existence de solutions sur son territoire. Très récemment, le Département de Seine-Saint-Denis a ainsi été à l'initiative de l'ouverture du premier lieu d'accueil de France pour les jeunes filles de 15 à 25 ans victimes de violences, avec l'Etat et la Ville de Paris. Géré par l'association FIT : Une femme un toit, ce lieu accompagne notamment les personnes en situation de prostitution. Par ailleurs, le dispositif « Jeunes contre le sexisme » propose chaque année de sensibiliser, au sein d'un collège tous les élèves d'un même niveau de classes (3ème ou 4ème), avec en 2019/2020 30 collèges du Département inscrits dans la démarche.

« Alors que les résultats du Grenelle national sur les violences conjugales seront connus dans deux semaines, l'étude portée par le Département et son Observatoire montre la nécessité de mieux agir contre la prostitution des mineur.e.s aujourd'hui véritable angle mort des politiques publiques. Elle rappelle aussi à quel point il est essentiel que la lutte contre les violences faites aux femmes, qu'il s'agisse de prostitution ou non, soit menée dès le plus jeune âge. A ce titre, le Département de Seine-Saint-Denis, impliqué de longue date sur cette question, a pu tirer des enseignements et expérimenter nombre de dispositifs d'aide dont nous espérons qu'ils pourront servir ailleurs en France. » Stéphane Troussel, Président du Département de Seine-Saint-Denis

Télécharger les études complètes, la synthèse de leurs résultats et le dossier sur les actions de l'Observatoire de Seine-Saint-Denis ici <https://we.tl/t-3jOX6VoB8r>

Contact presse

Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu / glarrieu@seinesaintdenis.fr / 06 35 84 13 82